
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 26 AOÛT 2021, PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM

| | | |
|----------------------------|-----------------------------|--|
| Présences : | Isabelle Boucher | Administrateur |
| | Gerald R. Cutting | Administrateur |
| | Jocelyne Faucher | Administrateur |
| | André Forest | Administrateur |
| | Jacques Fortier | Président |
| | Marie-Paule Gendron | Membre observateur |
| | Caroline Germain | Administrateur |
| | Diane Gingras | Vice-présidente |
| | Rachel Hunting | Administrateur |
| | Michel Kinumbe Elungu | Administrateur |
| | Patrice Lamarre | Administrateur |
| | Marie-Claude Rodrigue | Administrateur |
| | Denis Roussel | Administrateur |
| | Serge Therrien | Administrateur |
| Stéphane Tremblay | Président-directeur général | |
| Raymonde Vaillancourt | Administrateur | |
| Absences motivées : | Lane Chamberland | Administrateur |
| | Dominique Dorion | Membre observateur |
| | Michel Lafrance | Administrateur |
| | Alain Thivierge | Administrateur |
| Invités : | Pascale Bélisle | Adjointe au président-directeur général et aux affaires publiques |
| | Yann Belzile | Directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques |
| | Robin Marie Coleman | Présidente-directrice générale adjointe |
| | Karine Duchaineau | Directrice générale adjointe des programmes santé physique générale et spécialisée |
| | Donald Haineault | Directeur général adjoint aux programmes sociaux et de réadaptation |
| | Annie Mercier | Coordonnatrice des services de proximité à la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques |

1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

Le président, M. Jacques Fortier, souhaite la bienvenue à tous à cette 57^e assemblée ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et plus particulièrement au nouveau directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, M. Yann Belzile.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021 et de la séance spéciale tenue le 8 juillet 2021 par vidéoconférence Zoom
5. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général

6. Points pour échanges (discussion et/ou décision) *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*

6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté

- 6.1.1 Situation de la main-d'œuvre et activités cliniques
- 6.1.2 Rapport annuel en matière de promotion, de la civilité, de la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail
- 6.1.3 Rehaussement financier PSOC 2021-2022
- 6.1.4 Dépôt - Réponse aux enjeux et recommandations formulées par le comité des usagers du centre intégré 2019-2010

6.2 Assurer la qualité des soins et services

6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

6.4 Utiliser judicieusement les ressources

6.5 Intégrer la mission universitaire

7. Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général

- 7.1 Comité de révision des plaintes – Rapport annuel 2020-2021

8. Agenda de consentement *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*

8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté

- 8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
 - 8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
- 8.1.2 Règlements du conseil multidisciplinaire – mise à jour

8.2 Assurer la qualité des soins et services

8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

8.4 Utiliser judicieusement les ressources

- 8.4.1 Registre des signataires autorisés RAMQ
- 8.4.2 Contrats de sages-femmes

8.5 Intégrer la mission universitaire

9. Divers

10. Huis clos

- 10.1 Rapport trimestriel à la période 3 – AS-617
- 10.2 Cadres supérieurs

11. Clôture de la séance

3.0 Période de questions du public

Une première question est soumise par une citoyenne du Val-Saint-François à savoir quelle est la prochaine action que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS prévoit mettre en place pour contrer l'exode du personnel soignant qui sévit présentement au département de néonatalogie à l'Hôpital Fleurimont.

Monsieur Yann Belzile, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, répond en précisant que l'établissement est à revoir les modalités de concertation pour trouver des solutions afin d'assurer la présence en nombre suffisant du personnel dans les secteurs d'activités jugés critiques. Une modulation quotidienne de la main-d'œuvre est faite dans tous les secteurs.

Une deuxième interrogation est soulevée par une assistante-infirmière chef du Centre hospitalier de Cowansville à savoir quelles solutions concrètes l'établissement proposera pour soutenir et réduire la charge de travail du personnel soignant et ainsi éliminer le temps supplémentaire obligatoire à court terme.

Madame Karine Duchaineau, directrice générale adjointe aux programmes de santé physique générale et spécialisée, spécifie que plusieurs critères d'analyse sont utilisés pour optimiser le fonctionnement de chaque service et secteur d'activités dans le but d'ajuster les offres de service pour contrer la charge de travail du personnel. Elle invite les gens

du public à demeurer en place, car une présentation sera faite sur la situation de la main-d'œuvre et des activités cliniques un peu plus tard durant la séance.

Une troisième intervention est faite par le représentant national de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) concernant l'application de la prime Escalier pour la mission centre de protection de l'enfance et de la jeunesse. Alors que d'autres établissements couvrant la mission centre jeunesse agissent proactivement face à l'imbroglio visant la prime Escalier offerte depuis le début août dans certains centres d'activités de la mission de la protection de l'enfance et de la jeunesse, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS maintient son orientation de refuser la prime à leurs intervenants en télétravail pour cette mission. Ainsi, il souhaite savoir si la situation sera corrigée rapidement afin d'éviter toute situation qui serait engendrée par cette application.

Monsieur Belzile indique que plusieurs vérifications ont été faites et la réponse du MSSS est claire et demeure la même, cette prime ne peut pas s'appliquer.

Aussi, le représentant de l'APTS a une dernière intervention concernant la situation des salariés avec des aménagements de temps de travail. Il informe que certains sont prêts à offrir temporairement plus d'heures afin d'avoir accès à cette prime, qui vise à augmenter les heures travaillées dans ce secteur. Par conséquent, il veut savoir si c'est possible d'agir avec souplesse auprès du personnel intéressé à suspendre temporairement leur aménagement de temps de travail plutôt que de les forcer à y mettre fin totalement.

Monsieur Belzile spécifie qu'il a déjà demandé à son équipe de l'évaluer. C'est à suivre.

4.0 Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021 et de la séance spéciale tenue le 8 juillet 2021 par vidéoconférence Zoom

Les membres ayant pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021 et de la séance spéciale tenue le 8 juillet 2021, par vidéoconférence Zoom, sur proposition dûment appuyée, ils sont adoptés à l'unanimité tels que présentés.

Suivis

Aucun suivi n'est mentionné.

5.0 Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et du président-directeur général, pour la période du 15 juin au 26 août 2021, a été transmis aux membres.

Le président et le président-directeur général font part des différentes activités ayant eu lieu.

6.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté

6.1.1 Situation de la main-d'œuvre et activités cliniques

Le président invite M. Yann Belzile, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, et Mme Karine Duchaineau, directrice générale adjointe programmes de santé physique générale et spécialisée, à présenter la situation de la main-d'œuvre et des activités cliniques.

Monsieur Belzile dresse un portrait détaillé de la situation de la main-d'œuvre en présentant des indicateurs clés de suivis, pour les années 2019-2020 à 2021-2022, quant aux nombres de salariés cliniques, d'heures en absentéisme, d'heures travaillées, d'heures en temps supplémentaires et d'heures en temps supplémentaire obligatoire. Il présente ensuite l'évolution du taux de roulement (départs) et d'absentéismes du personnel clinique pour tous titres d'emploi.

Monsieur Belzile termine en faisant état des observations complémentaires obtenues des partenaires en ressources humaines d'autres établissements.

Madame Duchaineau prend la parole et informe les membres des prochaines étapes à venir pour la modulation des activités cliniques et souligne les critères d'analyse qui seront utilisés pour ajuster les offres de service pour contrer la pénurie de main-d'œuvre et le temps supplémentaire obligatoire.

6.1.2 Rapport annuel 2020-2021 en matière de promotion, de la civilité, de la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail

Monsieur Belzile introduit Mme Annie Mercier, coordonnatrice des services de proximité à la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, pour présenter le rapport annuel 2020-2021 en matière de promotion, de la civilité, de la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail.

Conformément à l'article 8.4.6 de la Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail, adoptée au conseil d'administration du 2 juin 2016, Mme Mercier présente en détail les principales réalisations découlant de l'application de cette politique pour l'année 2020-2021.

6.1.3 Rehaussement financier PSOC 2021-2022

Le président invite Mme Robin Marie Coleman, présidente-directrice générale adjointe, à présenter le rehaussement financier 2021-2022 du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Madame Coleman informe les membres que suite à l'octroi du MSSS de 15 M\$ supplémentaires pour financer le PSOC, et ce, de façon récurrente à partir de 2021-2022, la sous-ministre adjointe, Mme Chantal Maltais, confirmait au CIUSSS de l'Estrie – CHUS un rehaussement de 951 751 \$ en mission globale pour soutenir les organismes communautaires en santé et services sociaux de la région. En comparaison, l'an dernier, l'enveloppe de rehaussement était de plus de 2.5 M\$ pour la région. Elle présente les critères d'analyse utilisés pour réaliser le scénario de répartition proposé.

Madame Coleman termine en précisant que malgré que le montant reçu ne soit pas à la hauteur espérée, l'objectif du rehaussement est de contribuer à l'amélioration de l'offre de service de proximité aux populations locales qui présentent des situations complexes sans toujours être rejointes par les services institutionnels. Il permet également aux organismes d'améliorer les conditions des travailleurs afin de favoriser le recrutement ainsi que la rétention du personnel.

6.1.4 Dépôt - Réponse aux enjeux et recommandations formulées par le comité des usagers du centre intégré 2019-2010

Le président-directeur général informe les membres que conformément aux exigences du MSSS prévues au *Cadre de référence des comités des usagers et comités des résidents*, le comité des usagers du CIUSSS de l'Estrie – CHUS (CUCI) doit, dans le cadre de sa reddition de comptes annuelle, soumettre au conseil d'administration une liste d'enjeux prioritaires et des recommandations pour l'amélioration de la qualité des soins et services. Le CUCI a présenté les enjeux qui se trouvent dans le document déposé au conseil d'administration du 1^{er} octobre 2020. Comme prévu dans le cadre de référence, le conseil d'administration doit lui fournir une réponse publique et formelle qui est jointe au présent document.

Après échanges, les membres prennent acte du document déposé.

6.2 **Assurer la qualité des soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

6.4 Utiliser judicieusement les ressources

Aucun point n'est présenté dans cette section.

6.5 Intégrer la mission universitaire

Aucun point n'est présenté dans cette section.

7.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général

Le président rappelle que chaque président présente un sujet qui ne fera pas partie de l'agenda de consentement, mais dont il considère important d'en informer les membres verbalement.

7.1 Comité de révision des plaintes – Rapport annuel 2020-2021

Le président, M. Gerald Cutting, présente le rapport annuel 2020-2021 du comité de révision des plaintes du conseil d'administration.

8.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte, lorsqu'une question est formulée, le hors cadre ou le président du comité concerné est appelé à répondre.

8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés

8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RÉSOLUTION : CA-5285 à 5298 - 2021-08-26

Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

8.1.2 Règlements du conseil multidisciplinaire – mise à jour

RÉSOLUTION : CA-5299 - 2021-08-26

Relative à la révision des règlements de régie interne du conseil multidisciplinaire

CONSIDÉRANT :

- la résolution #1 du comité exécutif du conseil multidisciplinaire, adoptée le 20 mai 2021 à l'unanimité, de modifier la composition du comité exécutif du conseil multidisciplinaire;
- La résolution #2 du comité exécutif du conseil multidisciplinaire, adoptée le 20 mai 2021 à l'unanimité, de modifier la durée du mandat des membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire;

- la résolution des membres du conseil multidisciplinaire du 17 juin 2021 (assemblée générale annuelle), adoptée à l'unanimité, de modifier la composition du comité exécutif du conseil multidisciplinaire et la durée du mandat des membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire;
- l'appui de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec pour que le mandat des élus soit modifié pour une durée de trois ans;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'APPROUVER :**
- la résolution #1 relativement à la composition du comité exécutif du conseil multidisciplinaire proposée par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et adoptée par les membres du conseil multidisciplinaire lors de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2021;
 - la résolution #2 relativement à la durée du mandat des membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire proposée par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et adoptée par les membres du conseil multidisciplinaire lors de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2021.

DE MODIFIER : le Règlement de régie interne conformément à ces changements.

8.2 Assurer la qualité des soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

8.4 Utiliser judicieusement les ressources

8.4.1 Registre des signataires autorisés RAMQ

RÉSOLUTION : CA-5300 - 2021-08-26

Relative au registre des signataires autorisés RAMQ

- CONSIDÉRANT :**
- que la loi prévoit qu'il est nécessaire de nommer les personnes autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les professionnels;
 - la création du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la mise en place de la nouvelle structure;
 - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS doit réviser la liste des signataires et établir la mise à jour du « Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé », document exigé par la RAMQ;
 - la recommandation de la directrice des services professionnels;
 - la responsabilité du conseil d'administration de nommer les personnes autorisées;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AJOUTER : le nom de la personne suivante au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour les installations **Hôpital Fleurimont – 01163/Hôtel-Dieu - 01103 :**
Dr Alex Carignan, chef du service d'infectiologie

8.4.2 Renouvellement de contrats de sages-femmes

RÉSOLUTION : CA-5301 - 2021-08-26

Relative au renouvellement de contrats de sages-femmes

- CONSIDÉRANT :**
- que le MSSS a conclu une entente avec le Regroupement des sages-femmes du Québec;
 - qu'au sens de la *Loi sur les sages-femmes* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, ces dernières doivent conclure un contrat de service avec un établissement;
 - l'évaluation faite par le conseil des sages-femmes quant aux qualifications et aux compétences des sages-femmes;
 - la recommandation du conseil des sages-femmes pour l'embauche des sages-femmes;
 - les enjeux sous-jacents à la signature des contrats de service avec les sages-femmes tels que :
 - o le nombre de suivis annuels;
 - o les enjeux budgétaires liés à la gestion du temps (temps supplémentaire ou temps à reprendre), remplacements des congés fériés, absences pour maladie, etc.
 - que le conseil d'administration est responsable d'autoriser la signature des contrats de service avec des sages-femmes;
 - l'accord des membres du conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : le président-directeur général, Stéphane Tremblay, à l'intérieur du budget rendu disponible à cette fin, à octroyer le contrat de :

Milène Malette, membre de l'OSFQ, numéro 1913, sage-femme à temps partiel régulier, de 28 h/semaine, avec 32 suivis par année, pour une période débutant le 26 août 2021 et se terminant le 31 mars 2022;

Mélisande Rodrigue, membre de l'OSFQ, numéro 0944, sage-femme à temps partiel régulier, de 28 h/semaine, avec 32 suivis par année associés, pour une période débutant le 26 août 2021 et se terminant le 31 mars 2023.

8.5 **Intégrer la mission universitaire**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

9.0 **Divers**

Aucun sujet n'est ajouté.

10.0 **Huis clos**

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour, soit Mme Robin Marie, M. Donald Haineault et Mme Pascale Bélisle.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

Le président rappelle que les points suivants ont tous fait l'objet d'une présentation à la séance plénière préalablement à la séance ordinaire.

Après questions et commentaires, les résolutions suivantes sont adoptées.

10.1 Rapport trimestriel à la période 3 de l'établissement pour l'exercice financier 2021-2022

RÉSOLUTION : CA-5302 - 2021-08-26

Relative au rapport trimestriel à la période 3 de l'établissement pour l'exercice financier 2021-2022

- CONSIDÉRANT :**
- que les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);
 - que selon le Manuel de gestion financière publié par le MSSS, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;
 - que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige le président-directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;
 - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : le rapport trimestriel de la période 3 pour l'année financière 2021-2022 du CIUSSS de l'Estrie – CHUS comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations présentant un déficit de 20.8 M\$, déficit relié aux médicaments onéreux inscrits à la ligne 28 (selon les directives du MSSS);

D'AUTORISER : le président-directeur général à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

10.2 Cadres supérieurs

10.2.1 Autorisation de l'entente de prêt de service entre le MSSS, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS et Mme Sylvie Moreault, pour un mandat au sein du MSSS à titre de directrice clinique de projet rattachée à la Direction générale des aînés et des proches aidants

RÉSOLUTION : CA-5305 – 2021-08-26

Relative à l'autorisation de l'entente de prêt de service entre le MSSS, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS et Mme Sylvie Moreault, pour un mandat au sein du MSSS à titre de directrice clinique de projet rattachée à la Direction générale des aînés et des proches aidants

- CONSIDÉRANT :**
- le mandat confié au CIUSSS de l'Estrie – CHUS par le MSSS;
 - l'opportunité qui s'est présentée à Mme Moreault afin de relever un nouveau défi en tant que directrice de projet;
 - l'intérêt et la volonté de Mme Moreault de saisir cette opportunité;
 - la recommandation du comité de la direction générale pour cette nomination;
 - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

- D'AUTORISER :**
- la nomination de Mme Sylvie Moreault à titre de directrice du projet des maisons des aînés pour le mandat d'harmonisation des CHSLD publics et privés confié au CIUSSS de l'Estrie – CHUS par le MSSS;
 - la création d'un poste cadre temporaire, lequel sera aboli au terme du mandat.

10.2.2 Nomination intérimaire de Mme Gaëlle Simon à titre de directrice adjointe pour le volet oncologie à la Direction des soins infirmiers

RÉSOLUTION : CA-5307 – 2021-08-26

Relative à la nomination intérimaire de Mme Gaëlle Simon à titre de directrice adjointe pour le volet oncologie à la Direction des soins infirmiers

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint pour le volet oncologie;
 - la désignation intérimaire de Mme Nathalie Sheehan à titre de directrice du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées – volet hébergement, et ce, pour une durée indéterminée;
 - que Mme Gaëlle Simon possède de très bonnes connaissances et une grande expertise au sein de cette direction adjointe;
 - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : de façon intérimaire Mme Gaëlle Simon à titre de directrice adjointe pour le volet oncologie à la Direction des soins infirmiers.

10.2.3 Nomination de Mme Marie-Noëlle Charbonneau à titre de commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services

RÉSOLUTION : CA-5303 - 2021-08-26

Relative à la nomination de Mme Marie-Noëlle Charbonneau à titre de commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services

- CONSIDÉRANT :**
- l'avis de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services quant à la nécessité de nommer un commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services;
 - le processus de sélection effectué en bonne et due forme;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Marie-Noëlle Charbonneau à titre de commissaire adjointe aux plaintes et à la qualité des services.

10.2.4 Nomination de M. Baptiste Godrie à titre de directeur scientifique de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux

RÉSOLUTION : CA-5304 - 2021-08-26

Relative à la nomination d'un directeur de scientifique de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux

- CONSIDÉRANT :**
- le rôle stratégique du directeur scientifique de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux;
 - que la prolongation de mandat de l'actuel titulaire, M. Paul Morin, prendra fin le 31 décembre 2021;
 - la recommandation unanime du comité de sélection au terme du processus afin de pourvoir ce poste de directeur scientifique;
 - la qualité de la candidature de M. Baptiste Godrie;
 - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : M. Baptiste Godrie à titre de directeur scientifique de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux.

10.2.5 Prolongation du mandat de M. Jean Delisle à titre de directeur de vaccination

RÉSOLUTION : CA-5306 - 2021-08-26

Relative à la prolongation du mandat de M. Jean Delisle à titre de directeur de vaccination

- CONSIDÉRANT :**
- le défi entourant la logistique de la vaccination;
 - la correspondance ministérielle nous demandant de prolonger le mandat du directeur de la vaccination jusqu'au 31 décembre 2021;
 - les qualifications de M. Jean Delisle pour assurer ce poste;
 - l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ACCEPTER : la prolongation du mandat de M. Jean Delisle à titre de directeur de la vaccination, et ce, jusqu'au 31 décembre 2021.

11.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

Jacques Fortier, président

Stéphane Tremblay, secrétaire